

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :  
BT

BORDEREAU D'ENVOI  
DE  
PROCEDURE

C.U. 04387 - PV 00378/94

## 1

Date des faits : Le 22 juin 1994

Lieux des faits :

OBJET :

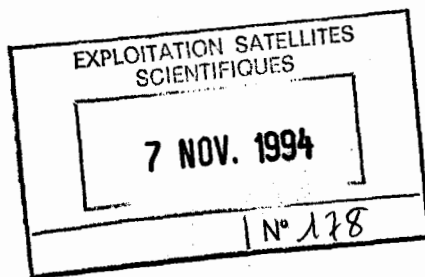
Observation d'un OVNI - 22/06/94

NUMERO

DESIGNATION DES PIECES

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Procès-verbal de renseignement judiciaire. |
| 2 | Plan de situation.                         |

Cas de PV d'Audition de Témoin



14 OCT. 1994

1 Mr. le Directeur Général de la  
Gendarmerie Nationale. Bureau  
emploi-Renseignement.

2 Mr. le Procureur de la République  
1 Mr. le Général Cdt. Région

Transmis le : 03/10/1994

1 Mr. le Préfet

1 Archives

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. 04387 - PV 00378/94

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01

1

Nous soussigné : gendarme J. PI , APJ, en résidence à ,

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

### P R E A M B U L E

Le vingt deux Juin mil neuf cent quatre vingt quatorze, à huit heures et trente minutes, nous recevons un appel téléphonique anonyme, au bureau de notre unité.

Notre interlocuteur, nous signale avoir été témoin d'un phénomène atmosphérique étrange, alors qu'il circulait sur le raccourci de . L'apparition a eu lieu à 02 heures du matin.

Nous rendons-compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à

### E X P O S E D E S F A I T S

Monsieur ...X... circule a bord de son véhicule, venant de et se dirigeant vers . En fait, il regagne son domicile à .

Au lieu dit plaine , dans un champ, sur la gauche par rapport à son sens de marche il est témoin du phénomène suivant.

Une sphère lumineuse de couleur bleutée, descend verticalement et se pose dans un champ à environ 200 mètres de sa position.

Elle reste au sol quelques instant, et repart sur la même trajectoire, mais cette fois il ne s'agit plus d'une sphère, mais de trois, qui s'élèvent très rapidement vers le ciel.

...X... ne peut estimer le diamètre de ces apparitions, et estime la durée de l'événement, à 2 minutes.

Pendant tout ce temps, le moteur de son véhicule continuera de tourner, de même que sa montre et son autoradio.

Ce phénomène fut parfaitement silencieux.

### E N Q U E T E

Notre témoin ne désire pas être entendu et ne nous communique ni son identité ni son adresse, par peur du ridicule.

A la voix, il nous semble qu'il s'agit d'un homme âgé de 40 ou 50 ans. Ces explications sont claires, et il s'exprime dans un Français très correct. Il n'y a donc pas lieu de douter de son témoignage.

Nous nous rendons sur lieux, afin de déceler d'éventuelles traces au sol, attestant de l'atterrissage d'un aéronef.

La région est boisée et cultivée (Essentiellement des champs de blés)

Nous patrouillons en voiture sur les chemins carrossables, mais nous ne découvrons aucun indice qui puisse confirmer les dires de notre informateur.

L'après midi, nous retournons sur place, et poursuivons nos recherches en V.T.T. ainsi qu'à pied.

Nous prenons contact avec plusieurs agriculteurs travaillant sur la L'A.P.J.

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

C.U. 04387 - PV 00378/94

01 2

zone, qui n'ont découvert aucune trace suspecte. De même les riverains n'ont rien aperçu durant la nuit.

Par contre, au centre de la zone, nous décelons la présence de militaires embusqués dans le champ de blé où l'engin aurait atterri. Ils sont les servants d'un canon installé en batterie.

Ces soldats nous informent qu'ils font partie du régiment d'artillerie quartier .

Bien que présent lors de l'apparition, il déclare n'avoir rien vu.

Ils resteront muet sur les effets du canon qu'ils utilisent, et se refuseront à toute déclaration.

C L O T U R E

De l'enquête effectuée, il ne ressort aucun élément susceptible de confirmer ou d'infirmer les dires de notre témoin. De plus ample informations pourraient vraisemblablement être obtenues auprès du régiment d'artillerie.

Tout fait nouveau porté à notre connaissance fera l'objet d'une procédure ultérieure transmise à Monsieur le Procureur de la République à

Nous cloturons en l'état le présent procès-verbal que nous faisons parvenir à ce magistrat.

Fait et clos à le 02 Octobre 1994

"L.A.P.J."

PLAN DE SITUATION

— Zone d'atterrissage.

— Position du témoin.